
**UNE ACTION VOLONTARISTE SUR LES COMPETENCES DU DEPARTEMENT :
LES COLLEGES ET LES TRANSPORTS SCOLAIRES**

Désignation aux conseils d'administration des collèges publics

1°) Désignation des personnalités qualifiées

Conformément aux articles R 421-14 et R 421-15 du code de l'Education, les conseils d'administration des collèges publics comprennent différents membres dont une ou plusieurs personnalités qualifiées.

Lorsque le conseil d'administration ne comprend qu'une personnalité qualifiée, elle est désignée par l'Inspection académique sur proposition du chef d'établissement et après avis de la collectivité de rattachement.

S'il y en a deux, la première est désignée par l'Inspection académique sur proposition du chef d'établissement, la seconde est désignée par la collectivité de rattachement.

Dans le cadre du renouvellement triennal de ces personnalités et au vu des éléments transmis par les services départementaux de l'Education nationale, je vous serais gré de bien vouloir :

- s'agissant des collèges ne comprenant qu'une personnalité qualifiée :
 - émettre un avis favorable aux désignations proposées par Mme l'Inspectrice d'Académie telles que figurant en annexe I,
- s'agissant des collèges comprenant deux personnalités qualifiées :
 - désigner les personnalités énumérées en caractère gras dans l'annexe II,
 - prendre acte des personnalités désignées par Mme l'Inspectrice d'Académie telles qu'écrites en italique dans l'annexe II.

En l'absence de propositions pour certains établissements, un avis complémentaire pourra être sollicité lors de la DM1-2010.

2°) Désignation de conseillers généraux – Nouveau collège de Biscarrosse

Le Département vient d'ouvrir un nouveau collège à Biscarrosse. Pour le bon fonctionnement de son conseil d'administration et conformément à l'article R 421-14 du code de l'Education, il convient de désigner un représentant de la collectivité territoriale de rattachement (titulaire) et son suppléant.

*

* * *

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur ces dossiers.

**CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS
NE COMPRENANT QU'UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

désignée par Madame l'Inspectrice d'Académie
après avis du Conseil Général

Collège	NOM et Prénom	Qualité
Capbreton	M. FARRE Jacques	Directeur de l'écomusée de la pêche et de la mer
Hagetmau	M. LONNE Christian	Chef d'entreprise
Labenne	Mme DIBON Marie-Hélène	Enseignante
Montfort-en-Chalosse	M. LUCAS Jean-Claude	Membre association Doman-Chalosse-Vivante
Parentis-en-Born	M. DUBOSCQ Claude	Receveur perceuteur retraité
Peyrehorade	M. GARCIA Pierre	Chef d'entreprise
Saint-Paul-lès-Dax	M. NOIRAUT Noël	Président de l'association des commerçants et artisans de Saint-Paul-Lès-Dax
Saint-Pierre-du-Mont	M. DARRIEUTORT Bernard	Educateur Technique spécialisé à la retraite
Saint-Vincent-de-Tyrosse	M. MICHON Jacques	Vice-Président de l'Office tyrossais de la culture
Soustons	Mme LASSALLE Maïté	Enseignante retraitée
Tarnos	M. MARTIN José	Instituteur Spécialisé

**CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS
COMPRENANT DEUX PERSONNALITES QUALIFIEES**

l'une désignée par le Conseil Général
l'autre par Madame l'Inspectrice d'Académie

Personnalités proposées à la désignation par le Conseil Général

Personnalités désignées par Madame l'Inspectrice d'Académie (pour information)

Collège	NOM et Prénom	Qualité
Aire-sur-l'Adour	<i>Mme VERGNOLLE-BEZINEAU Sylvie</i>	<i>Présidente association I.A.L.A.V.E.</i>
Amou	<i>M. MEGE Jean-Paul</i>	<i>Moniteur d'auto école</i>
Biscarrosse (Départemental)	M. ALLIMANT Marc <i>Mme TASSIN Evelyne</i>	Membre d'association <i>Présidente association « La clef des mots »</i>
Dax (Albret)	<i>M. CAUP Vincent</i>	<i>Directeur du Conservatoire de musique et de danse</i>
Dax (Collège Léon des Landes)	Mme BRIQUET Michelle <i>M. LAY Richard</i>	Professeur honoraire retraitée <i>Président de l'association des commerçants et artisans</i>
Gabarret	Mme FRECHOU Catherine <i>M. LARTIGUE Patrice</i>	Employée de commerce <i>Directeur communauté de communes du Gabardan</i>
Geaune	M. AUDRA Bernard <i>Mme CYPRES Francine</i>	Retraité Fonctionnaire D.D.A. <i>Enseignante retraitée</i>
Grenade- sur-l'Adour	M. REVEL Guy <i>M. LARQUIER Jacques</i>	Responsable Institut de Formation <i>Concessionnaire Peugeot et élu au Conseil Municipal</i>
Labouheyre	Mme DUNOGUES Nicole <i>Mme BELJEAN Anita</i>	Employée de banque <i>Chef d'entreprise</i>
Linxe	Mme LAFOURCADE Colette <i>M. PUYO Bernard</i>	Enseignante <i>Médecin Maire de Lit-et-Mixe</i>
Mimizan	M. MARTINEZ Pierre <i>Mme GANDOLFINI Arlette</i>	Agent de maîtrise <i>Présidente association socio éducative</i>

Collège	NOM et Prénom	Qualité
Mont-de-Marsan (Collège Cel Le Gaucher)	M. MORO Jean-Claude <i>M. ARISTOUY Alain</i>	Retraité du secteur privé <i>Chargé de mission Chambre de Métiers</i>
Mont-de-Marsan (Collège Jean Rostand)	M. BRASSEL Alain <i>Mme LATTAPY Véronique</i>	Retraité <i>Directrice ENDML</i>
Mont-de-Marsan (Collège Victor Duruy)	M. SAINT MARTIN Eric <i>Mme HILLERET Monique</i>	Président du Stade Montois Foot <i>Enseignante retraitée</i>
Morcenx	M. BONNAN Roger	Retraité E.D.F.
Mugron	Mme DUCOS Monique <i>M. SAINT-GIRONS Philippe</i>	Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles <i>Personnel de santé</i>
Pouillon	Mme MATHE Monique	<i>Conseillère insertion professionnelle</i>
Rion-des-Landes	Mme DUBOS Michelle <i>M. BACHE Lilian</i>	Retraité secteur commerce <i>Artisan électricien</i>
Roquefort	M. SADYS Pierre <i>M. LABEQUE Jacques</i>	Membre association <i>Directeur Ecole de musique</i>
Saint-Martin-de-Seignanx	M. VADELL Jean-Pierre <i>M. MAGNO Frédéric</i>	Enseignant retraité <i>Cadre territorial</i>
Saint-Sever	M. LAMARQUE Jean Bernard <i>M. DELERUE Henri-Pierre</i>	Géomètre expert <i>Directeur I.T.E.P. à la retraite</i>
Tartas	Mme SIBERCHICOT Nicole <i>M. Buu Thang UNG</i>	Présidente d'association <i>Médecin</i>
Villeneuve-de-Marsan	M. CECCATO Serge <i>M. ROUMEGOUX Michel</i>	Retraité et directeur des Foyers Ruraux <i>Garagiste</i>

FAVORISER LA PRATIQUE DES SPORTS

1°) Aides aux structures sportives – Subventions aux comités et organismes départementaux

Le rapport initial prévoit l'attribution d'aides au profit des Comités Départementaux pour un montant total de 105 226 € dont 93 776 € au titre de leur fonctionnement.

Il vous est proposé de vous prononcer sur les nouveaux montants des subventions accordées au Comité Départemental de Roller et au Comité de Sauvetage et Secourisme, à savoir :

- Roller	1 100 € (au lieu de 1 920 €)
- Sauvetage et Secourisme	1 440 € (au lieu de 4 478 €)

Je vous demande donc de bien vouloir rectifier en conséquence l'inscription budgétaire correspondante, soit un crédit global de **101 368 €** (dont 89 918 € pour le fonctionnement) au Chapitre 65, article 6574, fonction 32 du Budget Primitif 2010.

2°) Modification des règlements – Dispositif Profession Sport Landes

Les Certificats de Qualifications Professionnelles permettant l'encadrement d'activités physiques et sportives contre rémunération ont été inscrits au Répertoire National de Certifications Professionnelles.

Il vous est proposé d'adapter l'article 3 de la partie « aide aux structures utilisatrices pour le développement d'emplois sportifs » du règlement départemental du dispositif « Profession Sport Landes » en précisant que :

« Les montants sont valables pour l'emploi d'un titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou supérieur. Dans le cadre de l'emploi d'un titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle, ces aides sont ramenées à :

- **1,10 € au lieu de 2,60 €**
- **0,60 € au lieu de 1,70 €. »**

Il s'agit donc de prendre en compte ces nouvelles qualifications et d'adapter notre aide à la création d'emploi en l'ajustant en fonction des diplômes dont sont titulaires les éducateurs sportifs.

*

* *

Je vous serais obligé de bien vouloir vous prononcer sur ces dossiers.